

**Prunelle Thibault-Bédard, Avocate**  
2267, rue Aylwin  
Montréal, QC, H1W 3C7  
514-792-6138  
prunelle@droitenvironnement.com



Le 16 novembre 2018

**PAR COURRIER, COURRIEL ET SDÉ**

Me Véronique Dubois  
RÉGIE DE L'ÉNERGIE  
Tour de la Bourse, C.P. 001  
800, Place Victoria, 2<sup>e</sup> étage, bur. 255  
Montréal, QC, H4Z 1A2

**DOSSIER : R-4057-2018 - Demande relative à l'établissement des tarifs  
d'électricité pour l'année tarifaire 2019-2020**

**OBJET : Dépôt de la preuve révisée du RNCREQ**

---

Chère consœur,

Veillez trouver ci-joint une version révisée du rapport d'expert de M. Philip Raphals, déposé en preuve par le RNCREQ dans le dossier en titre.

M. Raphals a constaté que, par inadvertance, les conclusions à l'égard de la tarification dynamique n'avaient pas été incluses au sommaire. Il a également pris l'occasion pour faire un léger ajout au texte principal afin de préciser sa pensée à ce sujet. Tous les ajouts sont clairement identifiés dans le texte.

Veillez accepter, Me Dubois, nos salutations distinguées,



Prunelle Thibault-Bédard